

DÉPATIE, Sylvie, Mario LALANCETTE et Christian  
DESSUREAULT, *Contributions à l'étude du régime seigneurial  
canadien*. Montréal, Hurtubise HMH, coll. « Cahiers du Québec,  
histoire », n<sup>o</sup> 88, 1987. 292 p. 32,00 \$

Alain Laberge

Volume 41, numéro 4, printemps 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304621ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304621ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Laberge, A. (1988). Compte rendu de [DÉPATIE, Sylvie, Mario LALANCETTE et Christian DESSUREAULT, *Contributions à l'étude du régime seigneurial canadien*. Montréal, Hurtubise HMH, coll. « Cahiers du Québec, histoire », n<sup>o</sup> 88, 1987. 292 p. 32,00 \$]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 41(4), 597–599. <https://doi.org/10.7202/304621ar>

DÉPATIE, Sylvie, Mario LALANCETTE et Christian DESSUREAULT, *Contributions à l'étude du régime seigneurial canadien*. Montréal, Hurtubise HMH, coll. «Cahiers du Québec, histoire», no 88, 1987. 292 p. 32,00\$

Ces «contributions» à l'étude du régime seigneurial canadien représentent les résultats de recherches monographiques sur les seigneuries de l'Île-Jésus (Dépatie), de l'Île-aux-Coudres (Lalancette) et du Lac-des-Deux-Montagnes (Dessureault), sujets respectifs des thèses de maîtrise des auteurs. Comme le souligne Jean-Pierre Wallot dans la préface de l'ouvrage, le développement de l'historiographie sur cette question passe nécessairement par ce type d'enquête qui vise d'abord et avant tout à mieux comprendre le fonctionnement du régime seigneurial dans ses réalités concrètes et à saisir la véritable nature de la seigneurie dans ses rapports avec la socio-économie globale de la vallée du Saint-Laurent.

Plutôt que de refondre les trois thèses en un seul texte, les auteurs ont préféré conserver l'autonomie intellectuelle de leurs recherches. L'ouvrage est donc divisé en trois parties où chacune des seigneuries constitue le champ d'observation privilégié pour étudier les différents éléments composant la seigneurie, l'application des droits seigneuriaux et la question du revenu seigneurial.

Une telle approche monographique se trouve à la merci des sources disponibles. C'est pourquoi les auteurs se sont tournés vers des seigneuries ecclésiastiques où les documents seigneuriaux sont plus abondants que dans le cas des seigneuries laïques. Ils ont ainsi pu consulter des correspondances, des papiers et livres terriers, des censiers, des cahiers de perception, des livres de comptes et des mémoires relatifs à l'administration des biens seigneuriaux, documents conservés dans les archives du Séminaire de Montréal, propriétaire du Lac-des-Deux-Montagnes, et du Séminaire de Québec, seigneur de l'Île-Jésus et de l'Île-aux-Coudres. Au total, il s'agit de trois recherches fondamentales basées sur les sources les plus près des problèmes que les auteurs entendent traiter.

Dans une introduction générale collective, les auteurs situent leur vision commune du régime seigneurial par rapport aux divers courants historiographiques sur le sujet. Selon eux, c'est le prélèvement sur la production paysanne qui représente l'essence même du régime seigneurial canadien, un aspect qui a toujours été ignoré ou négligé par les interprétations idéalisées de l'historiographie traditionnelle et les approches trop globalisantes des études plus récentes. Dépatie, Lalancette et Dessureault rattachent directement leur arrière-plan théorique aux importants travaux de Louise Dechêne sur la seigneurie de l'Île de Montréal au 17<sup>e</sup> siècle.

La première partie de l'ouvrage consiste en l'étude de la seigneurie de l'Île-Jésus au 18<sup>e</sup> siècle par Sylvie Dépatie. Celle-ci démontre bien comment, à partir des privilèges juridiques conférés au seigneur, le Séminaire de Québec en vient à exercer une ponction sur la production paysanne et à contrôler certaines activités économiques à l'intérieur de la seigneurie. Ce faisant, Dépatie met en lumière le rôle des intermédiaires seigneuriaux qui tirent profit eux aussi de la gestion de ce cadre d'exploitation féodal.

De son côté, Mario Lalancette analyse le rapport pêche/seigneurie qui illustre toute la flexibilité de l'application du régime seigneurial au Canada au 18<sup>e</sup> siècle. À l'Île-aux-Coudres, où le potentiel agricole est limité, c'est la pêche, et en particulier celle du marsouin, qui va constituer la principale source de revenus pour le Séminaire de Québec, seigneur de l'île. Ce dernier, en conservant la propriété utile sur les grèves et battures de l'île, en fait un véritable domaine «aqueux» duquel, sans rien investir, il retire une part importante du produit des pêches qu'exploitent, avec sa permission et selon ses règles, des habitants de la seigneurie.

Dans son étude sur la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes à la fin du 18<sup>e</sup> siècle et au début du 19<sup>e</sup>, Christian Dessureault nous présente l'entreprise seigneuriale comme un élément parasitaire dans le processus de production. Par le prélèvement sur les tenures paysannes et l'exploitation des monopoles seigneuriaux, les Sulpiciens drainent des revenus importants hors de la seigneurie et participent plutôt marginalement aux activités économiques. De plus, malgré sa capacité à le faire, le Séminaire de Montréal n'a que fort peu influencé la formation de l'espace concédé.

En conclusion, les auteurs réitèrent leur position sur la seigneurie. Celle-ci leur apparaît comme un cadre d'exploitation basé sur un ensemble de droits qui permettent au seigneur de retirer un revenu de son fief. Ce cadre d'exploitation est de nature féodale, comme à l'Île-Jésus et au Lac-des-Deux-Mon-

tagnes, lorsque les revenus proviennent principalement des droits et monopoles seigneuriaux; tandis qu'à l'Île-aux-Coudres, il est directement lié au privilège du seigneur de choisir l'emplacement et l'étendue de son domaine dont les sites de pêche font partie. Les auteurs rejettent les perceptions du régime seigneurial en tant que système de peuplement, de cadre social ou de production, perceptions que leurs études ont permis d'infirmes.

Au total, la qualité de ces trois études de cas, tant au plan de la recherche qu'à celui de l'analyse, en fait des éléments historiographiques indispensables pour quiconque s'intéresse au régime seigneurial canadien. Ce sont plus que de simples «contributions». On ne peut que regretter avec Jean-Pierre Wallot le retard de publication qu'ont connu ces thèses importantes: au moins, le résultat final est-il de très bonne facture. L'ouvrage comporte de nombreuses cartes et même un lexique des droits seigneuriaux. Au niveau du texte, on sent à l'occasion le style universitaire de mise lors de la rédaction d'une thèse. Il était inévitable aussi qu'il se trouve des répétitions de certaines réalités communes aux trois seigneuries. Ces remarques n'enlèvent cependant rien à la valeur de ce livre.

Déjà, les auteurs eux-mêmes ainsi que d'autres chercheurs ont poussé plus avant l'étude du régime seigneurial et du monde rural dans ses multiples composantes. Ils participent tous à un important mouvement de réinterprétation de cette société rurale qui vivait sur les rives du Saint-Laurent il y a deux siècles. Les «contributions» de Dépatie, Lalancette et Dessureault vont former des jalons marquants de ce processus.

*CÉLAT*  
*Université Laval*

ALAIN LABERGE